



Reims, jeudi 22 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04284

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n°DCL-BRGE-2021/061

Feux d'artifices**Canal de l'Oise à l'Aisne****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 24/07/2021 à 20:00 au 25/07/2021 à 00:00o **Canal de l'Oise à l'Aisne**

entre les pk 25,300 (port de Pinon) et pk 25,500 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'un tir de feu d'artifice sera réalisé le 24 juillet 2021 sur la commune de Pinon dans le département de l'Aisne. Le tableau joint récapitule le lieu concerné par cet évènement entraînant une interdiction de stationner et un arrêt de navigation. L'arrêté préfectoral est joint au présent avis à la batellerie.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

26/07/2021

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Corinne BIETH